

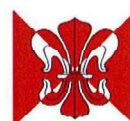
Concept Communal "Seniors+"

des communes de
Ferpicloz et Le Mouret

Le Mouret et Ferpicloz, 30 juin 2021



Administration communale Le Mouret
Route du Pafuet 42
1724 Le Mouret
Tél. 026 413 95 00

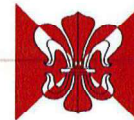


Administration communale Ferpicloz
Route de la Forêts 26
1724 Ferpicloz
Tél. 026 413 25 91



Sommaire

1. Introduction / Objectifs
2. Cadre légal
3. Domaines d'intervention
 - 3.1. Domaine du travail
 - 3.2. Domaine du développement personnel
 - 3.3. Domaine associatif et communautaire
 - 3.4. Domaine de l'infrastructure, de l'habitat et des services
 - 3.5. Domaine soin et accompagnement social
 - 3.6. Domaine de l'information et de la communication
4. Conclusion



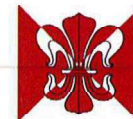
1. Introduction

Le vieillissement de la population est un enjeu majeur de notre société. Avec le déploiement de la politique « Senior+ » de notre canton, les communes se sont vu confier de nouvelles responsabilités et compétences dans ce domaine. Une commission Senior+ composée de neuf citoyens des communes de Ferpicloz et de Le Mouret a été constituée pour l'élaboration d'un concept commun. Ce dernier a pour but de déterminer, dans différents domaines d'intervention, les offres déjà existantes et les secteurs qui doivent encore être améliorés pour s'adapter aux besoins de nos aînés. Il tient compte également du sondage réalisé auprès de tous les seniors de nos deux communes afin de connaître leurs besoins et attentes.

Le concept Senior+ des communes de Ferpicloz et de Le Mouret vise à :

- favoriser l'autonomie des personnes âgées et leur maintien à domicile ;
- faciliter l'intégration de tous les aînés indépendamment de leur culture ou religion ;
- avantager le partage intergénérationnel qui est bénéfique pour chacun ;
- valoriser les besoins et compétences de toutes les générations car chacune a des atouts pour contribuer au bien-être commun ;
- mettre à disposition de nos aînés le soutien et la solidarité dont ils auraient besoin ;
- améliorer, respectivement mettre en place, un système d'accompagnement dans les domaines où celui-ci s'avère nécessaire ;
- assurer une accessibilité aux infrastructures et locaux communaux pour tous les seniors indépendamment de leur degré de mobilité ;
- diversifier les offres culturelles, sportives, associatives et communicatives pour permettre à chaque aîné d'y trouver ce qu'il souhaite.

Les communes sont les partenaires indispensables pour la mise en œuvre de la politique Senior+. Si ce concept révèle des besoins et fixe des objectifs, il est important que toute la population participe à leur réalisation. Il s'agit là d'une magnifique opportunité intergénérationnelle de faire avancer des projets qui nous tiennent à cœur!



2. Cadre légal

La nécessité de développer une politique en faveur des personnes âgées ressort tout d'abord de la Constitution du canton de Fribourg du 16 mai 2004. Les articles suivants ont en effet permis de poser le cadre du développement et la mise en œuvre de cette politique dans le canton.

- Les personnes âgées ont droit à la participation, à l'autonomie, à la qualité de vie et au respect de leur personnalité (art. 35 Cst);
- L'État et les communes favorisent la compréhension et la solidarité entre les générations (art. 62 Cst);
- L'État s'emploie à la promotion de la santé et veille à ce que toute personne ait accès à des soins de qualité égale (art. 68 Cst).

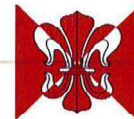
La loi sur les Seniors (LSen), la loi sur les prestations médico-sociales (LPMS), la loi sur l'indemnité forfaitaire (LIF), ainsi qu'un programme cantonal multisectoriel constituent le cadre général posé par le projet Senior+.

3. Domaines d'intervention

Les objectifs ainsi que les domaines d'intervention identifiés dans l'évaluation des besoins de la personne âgée constituent une référence à l'élaboration du concept communal.

Les domaines d'intervention prioritaires au niveau communal sont :

- Le développement personnel ;
- L'activité professionnelle ;
- La vie associative et communautaire ;
- Les infrastructures de l'habitat et les services ;
- L'accompagnement social ;
- L'information et la communication.



3.1. Domaine du développement personnel

L'activité physique et intellectuelle a un impact important sur la santé des personnes, qu'elles soient jeunes ou moins jeunes. Elle dynamise l'épanouissement personnel et favorise le maintien de l'autonomie dans une optique préventive pour permettre le maintien à domicile le plus longtemps possible.



Ce qui se fait déjà :

Activités physiques

- Parcours pédestre « le tour du Mouret et environs » parcours d'environ 20 km ;
- Parcours pédestre « petit tour du Mouret » (à l'intérieur du village) ;
- Sentier pédestre ombragé et équipé de bancs publics longeant les ruisseaux du Mouret ;
- Balade Ferpicloz
- Gym pour les aînés (halle sportive).

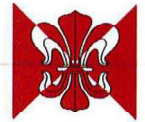
Offres culturelles, de loisirs, de solidarité

- SODEMO société de développement : activités culturelles et de loisirs accessibles aux personnes de 0 à 99 ans : <http://sodemo.ch/>;
- Groupement des aînés de Le Mouret : sorties en car, jeux de cartes, lotos, goûters, repas de Noël accessibles aux personnes dès l'âge de la retraite ;
- Groupement des aînés de Bonnefontaine : activités de loisirs, promenades, sorties en car, repas de Noël, etc.
- Le Mouret-Solidaire : service d'entraide et de solidarité accessible à toutes les personnes jeunes et moins jeunes, atteintes dans leur santé, dans l'incapacité de se déplacer, isolées ou seules : <http://www.lemouretsolidaire.ch/>

Projets envisagés :

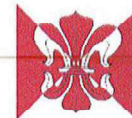
Activités physiques

- Améliorer l'aménagement de sentiers pédestres ou zones de rencontres conviviales arborisés et munis de bancs publics au cœur des villages ;
- Effectuer/améliorer un balisage des différents parcours (panneaux indicateurs précisant la durée et la longueur des itinéraires) ;
- Prendre part à la consultation du projet de réalisation d'un sentier pédestre de liaison entre la zone « Pafuet et halle de gym » sur la commune de Le Mouret (éclairage et arborisation du sentier à envisager) ;
- Développer un projet d'aménagement avec parcours de mobilité (voir foyer St-Joseph à La Roche) sur le petit terrain de foot au centre sportif de Le Mouret ;



Offres culturelles, de loisirs, de solidarité

- Création d'un site internet dédié aux objectifs et projets du concept communal seniors ;
- Accentuer la visibilité des activités et des projets de la commission des seniors par une insertion dans le journal communal en y incluant les liens internet permettant de trouver rapidement toutes les informations recherchées ;
- Organiser des transports pour les activités culturelles à l'aide du bus scolaire par exemple ;
- Améliorer l'offre culturelle par le biais de conférences, spectacles, rencontres littéraires, cafés philosophe ou autres.



3.2. Domaine d'activité professionnelle

Dans sa stratégie en matière de politique de la vieillesse, le Conseil fédéral a inclus le domaine du travail comme l'un des thèmes sur lesquels il est nécessaire d'agir, en précisant que le parcours professionnel des plus de 50 ans détermine leur état de santé plus tard.

Bien que le domaine du travail ne soit pas une compétence communale, il est important que l'apport et l'expérience des personnes de plus de 50 ans exerçant une activité professionnelle au sein de la commune soient valorisés.

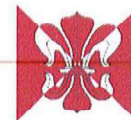


Ce qui se fait déjà :

- Une procédure d'engagement donnant la priorité à des postulants locaux (en particulier les chômeurs ou les personnes au bénéfice de l'aide sociale) est appliquée par nos conseils communaux dans leurs différents services (administration, édilité, conciergerie, structures parascolaires).

Projets envisagés :

- Développer différents canaux d'information pour les + 50 ans sur les places vacantes dans nos communes ;
- Dans le but de favoriser l'intergénérationnel, envisager la mise en place de différents services, tels que coaching scolaire, devoirs surveillés ou diverses activités parascolaires pouvant être réalisés par nos aînés.



3.3. Domaine associatif et communautaire

Nos communes sont dotées d'un riche tissu culturel, sportif et associatif. L'étude sur l'évaluation des besoins de nos Seniors a permis de mettre en évidence l'offre existante de sociétés communales et régionales référencées ci-dessous.

Ce qui se fait déjà :

Nos sociétés culturelles

- La SODEMO (Société de développement du Mouret) ;
- Chœur mixte de Bonnefontaine ;
- Chœur mixte de Praroman ;
- Chœur d'enfants du Mouret "Les Smartiz" ;
- Association des Amis du Château de la Grande Riedera ;
- Société de Musique L'Avenir ;
- Guggenmusik "Les Gouilles Agasses" ;
- Chœur mixte « À tout cœur » d'Ependes ;
- Société de musique l'Espérance, Ependes.

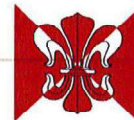


Nos sociétés sportives

- Auto-Moto-Club Le Mouret ;
- Club NSU Le Mouret ;
- Club Sportif Le Mouret ;
- Club des Lutteurs de la Haute-Sarine ;
- Haute-Sarine FC (club de foot) ;
- Ski-Club Le Mouret ;
- Hockey-Club Le Mouret ;
- Société de Tir Le Mouret ;
- Floorball Le Mouret (unihockey) ;
- Fédération suisse de gymnastique d'Ependes ;
- Tennis de table, Ependes ;
- Société de Tir « Les Carabiniers » Arconciel ;
- Ski-Club Ependes ;
- Société de Gymnastique d'Ependes.

Vie communautaire

- Groupement des aînés de Praroman et de Bonnefontaine (organise des activités de rencontres et de loisirs pour nos Seniors) ;
- Groupement des dames de l'ouvrage (organise des rencontres pour la confection de petits vêtements pour les missions étrangères) ;
- Association Le Mouret Solidaire (association de bénévolat) offrant divers services tels que : transports, visites à domicile, rencontres conviviales, aide administrative, livraison de repas à domicile, etc...



Activités intergénérationnelles

- Participation de la société de jeunesse lors de l'organisation des repas de Noël pour les aînés.

Locaux mis à disposition pour les activités

- Une salle d'activités au rez du bâtiment communal de Le Mouret adaptée aux personnes à mobilité réduite, avec WC adapté pour les chaises roulantes ;
- Une salle d'activité au sous-sol de l'école du village de Bonnefontaine pour les sociétés de chant ou autres ;
- Abris pc pour la société de musique et groupements de jeunes musiciens.

Projets envisagés :

Dans l'objectif de développer un centre village :

- Créer un point de rencontre seniors, par exemple « buvette seniors » ou négocier une mise à disposition de la buvette existante, propriété du FC Haute-Sarine ;
- Développer et mettre en place un marché (fréquence à définir) de produits locaux en partenariat avec les producteurs et commerçants locaux au centre sportif ;
- Encourager les activités intergénérationnelles en intégrant la société de jeunesse dans des projets d'animation au centre sportif ;
- Pour le futur, développer un projet de construction d'une halle polyvalente (attenant à la salle sportive) afin d'organiser facilement diverses activités (lotos, concerts, théâtres, marchés artisanaux, thé dansant...) ;
- Prévoir un local pour favoriser les activités seniors dans des locaux existants (containers abritant actuellement les élèves de l'école enfantine) ;
- Inclure les aînés de la commune de Ferpicloz aux repas de Noël.



3.4. Domaine de l'infrastructure, de l'habitat et des services

Rester chez soi sans bouger ? Au contraire ! Avoir du temps libre permet de sortir, de garder un lien avec le monde, de rester actif. Tous les moyens devraient être bons pour se déplacer et rester mobile.



Ce qu'on trouve :

Des bâtiments accessibles aux personnes à mobilité réduite (centre sportif, bâtiment communal, etc.) ainsi que des services qui répondent aux besoins de nos seniors :

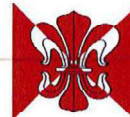
- Institut « Les Peupliers » ;
- Restaurants, boulangerie/tea-room, laiteries et boucherie ;
- Centre médical, cabinet de physiothérapie, cabinet de massage professionnel, salon de bien-être, cabinet dentaire et pharmacie ;
- Banque et guichet postal ;
- Salons de coiffure et fleuriste ;
- Poste de police ;
- Service de déchetterie.

En réalisation

L'évaluation réalisée auprès de la population a révélé un besoin dans le domaine EMS ou appartements protégés. En novembre 2020, les communes du plateau du Mouret ont constitué un groupe de travail pour étudier la faisabilité de construction d'un home médicalisé en Haute-Savoie Rive droite. Ce collège, présidé par M. Jacques Pollet, directeur du Réseau Santé Sarine, a pour mission de trouver un site pouvant accueillir cette infrastructure et aboutir à sa réalisation.

Projets envisagés :

- Favoriser l'implantation d'un magasin d'alimentation (taille idéale pour une population de 3'000 habitants) favorisant les produits frais locaux et/ou offre de produits en vrac ;
- Développer en collaboration avec le Conseil communal un centre de village ;
- Création de toilettes publiques adaptées aux personnes à mobilité réduite ;
- Collaboration intercommunale pour des projets d'envergure tels qu'appartements protégés, home etc. ;
- Contrôler, voire améliorer l'accessibilité aux bâtiments publics ;
- Abri bus au centre de Le Mouret ;



3.5. Soins et accompagnement social

Dans tous les domaines de la vie, les échanges de compétences entre les seniors et les générations plus jeunes sont d'une importance majeure pour la cohésion sociale.

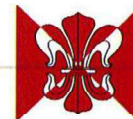


Ce qu'on trouve déjà :

- Association de bénévolat « le Mouret-Solidaire » (transports, visites à domicile, aides administratives, rencontres conviviales etc...) ;
- Mouvements paroissiaux (visites à domicile, visites à l'hôpital et en EMS, service de communion religieuse à domicile) ;
- Section des Samaritains du plateau du Mouret ;
- Mise en place d'un plan canicule ;
- L'Info.com journal communal (Le Mouret) sur les services existants (communal et régional).

Projets envisagés :

- Recherche de bénévoles jeunes ou moins jeunes, retraités pour organiser et encadrer des activités pour les personnes âgées (promenades, activités sportives etc...) ;
- Créer un groupe de travail pour développer des projets citoyens favorisant les contacts entre les différentes générations ;
- Créer un lieu de rencontres permettant à nos citoyens de tout âge de retrouver d'autres personnes pour des activités récréatives ;
- Développer l'accès rapide à divers services ponctuels (bénévoles ou rétribués) tels que : dépannages, travaux d'entretien à l'extérieur et à l'intérieur du domicile ;
- Analyser l'utilité d'antennes de quartier.



3.6. Domaine de l'information et de la communication

On assiste actuellement à un développement des technologies numériques de l'information et de la communication. Il est donc important d'aider les gens à rester connectés et à maîtriser ces technologies qui sont indispensables pour beaucoup d'actes de la vie actuelle.

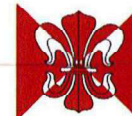


Ce qu'on trouve déjà :

- Site internet de la commune ;
- Bulletin « L'Info.com » ;
- Journal local « le Messenger » ;
- Bulletin paroissial ;
- Bulletin communal de Ferpicloz.

Projets envisagés :

- Étendre la distribution du journal «le Messenger» à la commune de Ferpicloz ;
- Création d'un site internet interactif et participatif fait par et pour les seniors et y inclure tous les liens des services existants au niveau régional et cantonal ;
- Améliorer la communication en créant une page seniors dans le journal local « Le Messenger » indiquant toutes les activités organisées ;
- Organiser les conférences «Info-seniors» ;
- Création d'un service de formation et d'assistance informatique.



4. Conclusion

Ce concept, élaboré aujourd'hui, sera amené, dans les années à venir, à devoir s'adapter à l'évolution de nos deux communes et de notre société. Dans un futur proche, du fait du vieillissement de la population, nous devons faire face à une augmentation des besoins de nos seniors, lesquels varient en fonction de la tranche d'âge et de la situation de chacun.

Chaque aîné sera invité à être un élément actif en nous faisant part de ses remarques et propositions au fur et à mesure de l'avancement des projets qui seront régulièrement présentés par le biais des assemblées communales.

Pour le groupe de travail Senior +

La secrétaire

Corine Jungo

Le président

Michael Vogt

Pour la commune de Ferpicloz

La secrétaire

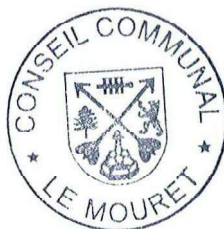
Valérie Kolly

Le syndic

Nicolas Berset

Pour la commune de Le Mouret

Le secrétaire

Laurent Tercier

Le syndic

Nicolas Lauper